

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-431808

Maladie **Dentaire** **Optique** **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10623 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : N.D.Y SADA

Date de naissance : 27.01.1972

Adresse : HAY INAKA 1 RUE 15 N° 9 AL KASABLA

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. KASSA Abdellah
Spécialiste Chirurgie Générale
B. Av. 6 Nov 75 - Casablanca
Tél: 0661 31 74 04 - 0522 56 11 12

Date de consultation : 28/09/19

Nom et prénom du malade : Dr. KASSA Abdellah Age :
Naima

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Digestive

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : digestive

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

RAS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1 8 10	C 21		250 Pcs	INP : 01083547 Dr. KASSA Abdellah Spécialiste Chirurgie Générale B. Av. 6 Nov 75 - Casablanca Télé: 051 317404 - 0522 563172

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <p>Dr. BELKARIM RACHID en Pharmacie 481-483, Av. Sakkat El Hamra, C.D. Casablanca - 26 - 05 22 55 42 00</p> <p>PHARMACIE</p>	21/08/99	65,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

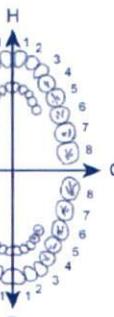
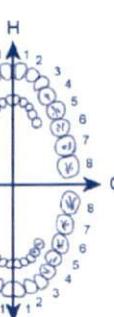
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []
				
				Coefficient DES TRAVAUX []
				MONTANTS DES SOINS []
				DEBUT D'EXECUTION []
				FIN D'EXECUTION []
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H <hr/> 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	Coefficient DES TRAVAUX []
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS []
				DATE DU DEVIS []
				DATE DE L'EXECUTION []
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr. KASSA Abdellah

Spécialiste en Chirurgie Générale
 Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris VI
 Coeliochirurgie
 Chirurgie Digestive, Urologie
 Chirurgie Gynécologique, du Sein
 & de la Thyroïde
 Chirurgie Proctologique (Hémorroïdes
 Abcès Anal, Fistule Anale...)
Echographie

Casablanca, le :

١٩/١٨/٢٠١٩

الدار البيضاء، في :

الدكتور كاسا عبد الله

طبيب إختصاصي في الجراحة العامة
 خريج كلية الطب بباريس
 الجراحة بالمنظار الداخلي
 جراحة الجهاز الهضمي والبولي
 جراحة أمراض النساء
 جراحة البواسير ... الخ
 الفحص بالصدى

M^r Rhosraza Haima.



321 - Lysofial ١٢٥ mg Repas Soir.
 329 - histidine e ٣٠ mg Repas Soir.



321 - Dexameth ٥٠ mg S.A.R.K. Soir Aprés Repas
 ٢١٤ - ١٦٥ mg gel



PYROSIX

Suspension buv

Alginate de sodium - bicarb

AMM N° : 097/14 DMP/21/NNP

Dr. Maria MAFTOUH
Pharmacien Responsable

PYROSIX®

Alginate de sodium - bicarbonate de sodium

Suspension buvable - Flacon de 250 ml

PPV : 32,50 DH



6 118000 191537

FORME ET PRÉSENTATION :

Suspension buvable / Flacon de 250 ml.

COMPOSITION :

Alginate de sodium anhydre..... 5,000 g
Bicarbonate de sodium..... 2,670 g

Excipients q.s.p : 100 ml

Excipients à effet notoire : sodium – parahydroxybenzoate de méthyle et

PROPRIÉTÉS :

PYROSIX® exerce une action antiacide et anti-reflux.

- Sa composition alcaline permet de remonter le pH dans la partie supérieure
- En se plaçant au dessus du contenu gastrique et grâce à sa transposition mécanique aux reflux et remontées gastriques acides.

INDICATIONS :

PYROSIX® est indiqué dans le traitement du reflux gastro-œsophagien, des remontées ou renvois acides et des aigreurs d'estomac.

GROSSESSE ET ALLAITEMENT :

PYROSIX® peut être administré à la femme enceinte ou allaitante, si besoin.

Demander conseil à votre médecin ou votre pharmacien avant utilisation.

POSÉOLOGIE ET MODE D'EMPLOI :**Posologie :**

2 cuillères à café (soit 10 ml) 3 fois par jour après les 3 principaux repas et éventuellement le soir au coucher.

Cette posologie peut être doublée en cas de reflux ou d'inflammation œsophagienne sévères.

Mode d'administration :

PYROSIX® doit être pris par voie orale.

Bien Agiter le flacon avant l'emploi.

Fréquence d'administration :

PYROSIX® doit être pris après les repas.

CONTRE-INDICATIONS :

Hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients.

MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

PYROSIX® contient du sodium. A prendre en compte chez les patients suivant un régime hyposodé strict.

PYROSIX® contient du parahydroxybenzoate de propyle et du parahydroxybenzoate de méthyle et peut provoquer des réactions allergiques (éventuellement retardées).

Ne pas utiliser PYROSIX® si la date de péremption figurant sur le conditionnement extérieur est dépassée.

En cas de doute demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

PYROSIX® est un médicament. Ne pas laisser à la portée des enfants.

EFFETS INDESIRABLES :

Comme tous les médicaments, PYROSIX®, suspension buvable en flacon est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet :

- Constipation éventuelle, qui est exceptionnelle grâce à la présence d'alginate ;
- En cas d'utilisation prolongée risque d'augmentation du taux de calcium dans le sang avec risque de néphrolithiasie et d'insuffisance rénale ;
- Réactions allergiques (urticaire, difficultés respiratoires).

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES :

PYROSIX® interagit avec de nombreux médicaments et peut modifier leur absorption.

Les antiacides interagissent avec certains autres médicaments absorbés par voie orale.

Nécessitant des précautions d'emploi :

On constate une diminution de l'absorption digestive des médicaments administrés simultanément. Par mesure de précaution, il convient de prendre les antiacides à distance des autres médicaments.

Espacer la prise de PYROSIX® de plus de 2 heures, si possible, avec :

- Antibactériens-antituberculeux (éthambutol, isoniazide), voie orale ;
- Antibactériens-cyclines (voie orale) ;
- Antibactériens-lincosamides (voie orale) ;
- Antihistaminiques H2 (voie orale) ;
- Aténolol, métaproterol, propranolol (voie orale) ;
- Chloroquine (voie orale) ;
- Digoxine (voie orale) ;
- Diphosphonates (voie orale) ;
- Fluorure de sodium ;
- Hormones thyroïdiennes ;
- Glucocorticoïdes (voie orale ; décrété pour la prednisolone et la dexaméthasone) ;
- Indométhacine (voie orale) ;
- Kavexalate (voie orale) ;
- Kétoconazole (voie orale) ;
- Lansoprazole ;
- Neuroleptiques phénothiaziniques (voie orale) ;
- Pénicillamine (voie orale) ;
- Sels de fer (voie orale) ;

Espacer la prise de PYROSIX® de plus de 4 heures, si possible, avec :

- Antibactériens-fluoroquinolones (voie orale).

A prendre en compte :

- Salicylés, (voie orale): augmentation de l'excrétion rénale des salicylés par alcalinisation des urines.

SURDOSAGE :

Aucun cas de surdosage n'a été rapporté. Cependant, une utilisation excessive pourra entraîner une exacerbation des effets indésirables.

CONDITION DE CONSERVATION :

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C. Ne pas conserver au réfrigérateur.

Après la première ouverture, ne pas conserver au-delà de 3 mois.

Délivrance :

Libre Suspension buvable / Flacon de 250 ml

- AMM N° : 097/14 DMP/21/NNP

Date de révision de la notice : Mars 2015



LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES GALÉNICA

Z.I. Ouled Saleh - Casablanca - Maroc

